



☎ 09 86 48 27 10 @ : contact@aibimmobilier.fr
www.aibimmobilier.fr

Honoraires de Transactions Ventes 2019

Sur Terrain

Forfait unitaire : 9 000,00 €
En cas de pluralité : 7 500,00 € (par terrain)

Sur Appartement, Maison et Commerces

De 0 à 175 000 € : 9 000,00 €
Au-delà de 175 000 € : 5 %

***TVA au taux en vigueur de 20% incluse.
Les honoraires sont compris à la charge du vendeur.
Tranches non cumulative.***

Honoraires de Transactions Locations 2019

Charge Propriétaire :

Frais fixe : Publicité et entremise..... 180,00 €
Etats des lieux : **3 € / m²** - Visites, constitution dossier et rédaction du bail : **8 € / m²**

Charge Locataire :

Etats des lieux : **3 € / m²** - Visites et constitution dossier : **8€ / m²**

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

OPTION

Après concertation, après avoir étudié et discuté des difficultés et/ou facilités de la mission, le mandant et le mandataire conviennent librement d'un prix adapté à leur souhait. Ce prix tient compte de tous les éléments propres à l'affaire concernée. Il est objectif et plus justement approprié à cette mission et applicable à ce cas. Cet accord sera matérialisé par une annotation en clauses particulières sur le mandat « commission révisé à la demande du mandant » et parafé par les deux parties.

Honoraires Autres Prestations

Avis de valeur : **Gratuit**

En cas de délégation, nos honoraires sont appliqués selon le barème de l'agence partenaire détenteur du mandat de vente.

Fait à Ablis le 18 décembre 2018.